Les crédits

[Traduction]

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): Le ministre des Finances a la parole.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, j'ai dit que je répondrais à deux questions. Le député de Burin—Saint-Georges a demandé si j'avais déjà mentionné la TPS lorsque j'étais dans l'opposition avant 1984. Non, je ne l'avais pas fait et je vais dire au député pourquoi. C'est parce que, sous le régime précédent, M. MacEachen, aujourd'hui le sénateur MacEachen, avait autorisé une étude sur les taxes de vente dont le rapport n'est parvenu au gouvernement que vers le moment des élections de 1984.

Je tiens cependant à signaler au député que j'en ai bel et bien parlé au cours de la campagne électorale de 1988. Ce que nous avions dit alors, ainsi que toutes les discussions et les consultations que nous avons tenues, constituent la justification de la proposition actuelle.

Passons maintenant à la seconde question à laquelle mon honorable ami, malgré son éloquence, n'a répondu que par des considérations générales oiseuses. On l'avait interrogé au sujet de l'augmentation des paiements de transfert aux provinces. La réponse est 6,1 p. 100 en moyenne pour les six dernières années. Les dépenses de programmes du gouvernement du Canada, c'est-à-dire ses propres dépenses, n'ont augmenté que de 3,7 p. 100 pendant la même période. Par conséquent, les transferts aux provinces ont monté à un rythme beaucoup plus important que celui de toutes les autres dépenses du gouvernement du Canada.

Depuis 1984, comme mon honorable ami le sait, nous avons établi une politique économique très claire pour le pays, fondée sur trois thèmes fondamentaux que nous avons constamment suivis. Le premier concerne les finances nationales, c'est-à-dire le problème du déficit et de la dette.

Dans ses observations, mon collègue a dit que nous battions en retraite devant tous les grands problèmes. Je ne peux vraiment pas imaginer comment il peut dire que nous avons battu en retraite devant les grands problèmes posés par la compression des dépenses de l'administration, alors que nous avons dû faire face à des décisions difficiles, comme la fermeture de bases militaires près de sa propre région. Ces décisions ont touché certains endroits. Dans le cas de VIA Rail aussi, nos décisions ont beaucoup touché sa région. Ce sont là des décisions que nous n'aimons pas prendre, mais nous n'avons pas reculé devant cette responsabilité.

D'une part, mon honorable ami me critique pour ne pas avoir abaissé le déficit et, de l'autre, il fait abstraction des dures décisions que nous avons dû prendre pour faire diminuer le déficit.

Le deuxième thème de notre politique économique est la réduction des barrières structurelles: privatisation, déréglementation, formation des chômeurs, réforme de l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers, maintenant, la réforme de la taxe de vente et enfin, la lutte contre l'inflation. Nous avons réalisé des progrès très clairs et très tangibles à cet égard.

Le coût de l'administration est aujourd'hui de 100 millions de dollars inférieur en chiffres absolus—je dis bien en chiffres absolus, non en dollars rajustés en fonction de l'inflation—à celui de 1984.

J'ai parlé de notre bilan pour ce qui est de limiter les dépenses de programmes. En ce qui concerne le budget de fonctionnement, nous sommes partis d'un déficit de 16 milliards de dollars pour en arriver cette année à un excédent de 14 milliards, ce qui représente une amélioration de 30 milliards.

Nous avons eu plus de succès que les États-Unis. Nous avons fait plus qu'eux en moins de temps pour essayer de régler le problème du déficit. Nous avons donc vu une amélioration d'origine canadienne de notre capacité de contrôler notre situation financière. Nous avons aussi vu une amélioration d'origine canadienne de la capacité économique du gouvernement, grâce à cet éventail de changements structurels équivalant à 30 milliards de dollars, ou équivalant annuellement au produit provincial brut du Manitoba.

• (1550)

La TPS, nous en avons déjà parlé. Nous l'avons débattue pendant des heures et des heures à la Chambre. Elle mettra nos exportateurs et nos importateurs sur un pied d'égalité avec leurs concurrents sur les marchés internationaux, ce qui contribuera à créer des emplois ici, au Canada.

L'OCDE qualifie d'important et de remarquable le processus que nous avons suivi sur le plan de la réforme structurelle. Le Conseil économique du Canada a également formulé des remarques très positives sur ce que nous avons été capables de faire relativement à ces questions structurelles.

Parlons maintenant de l'inflation. L'inflation débridée était un problème. Toutefois, nous avons réussi à faire baisser le taux d'inflation pour le septième mois d'affilée. Il s'élève maintenant à 4,1 p. 100. Nous avons de vrais défis ici parce les pressions sont assez fortes. Comme je l'ai signalé, le taux d'inflation a atteint 10,9 p. 100 au Royaume-Uni le mois dernier. Cela donne une idée de ce qui arrive à un pays qui ne prend pas le problème de l'inflation au sérieux.